

Etat et entreprises dans la Chine actuelle

Communistes et patrons

La Chine est passée d'un système de production entièrement étatisé et planifié à un système mixte laissant une large place au secteur privé devenu le moteur de la croissance. Les nouvelles configurations entre Etat, administrations locales et entrepreneurs privés nées de cette libéralisation de la propriété des moyens de production et des échanges sont au cœur des « caractéristiques chinoises » de l'économie socialiste de marché.

I. L'Etat communiste choisit de transformer le système entrepreneurial chinois.

1.1. Un héritage lourd à gérer : l'hypertrophie des entreprises publiques.

? Dès 1949, le PCC a démantelé le réseau de producteurs, artisans et marchands privés au profit d'entreprises publiques et de coopératives. L'Etat gère les productions agricoles et industrielles ainsi que la circulation des biens ; les ressources locales sont gouvernées par le régime de propriété collective. La Révolution culturelle a liquidé l'ensemble des petites entreprises familiales qui étaient parvenues à se constituer. La planification étatique du travail excluait la question du chômage.

? Aussi bien à l'aube des réformes, le tissu entrepreneurial communiste est presque exclusivement composé de vastes entreprises étatiques, majoritairement tournées vers les activités minières et sidérurgiques et régies par le système du « bol de riz en acier ». Ces entreprises d'Etat, appelées « unités de travail », constituaient en effet à la fois le socle du système productif et de la protection sociale. Cellules de base de la société urbaine, les entreprises géraient aussi bien les salaires des ouvriers, leurs retraites et pensions que la prise en charge du logement et de l'éducation des enfants. L'exemple le plus probant est celui du vaste complexe sidérurgique d'Anshan (province du Liaoning) qui gérait directement près de 200 000 ouvriers, 2 hôpitaux, 69 écoles et un parc de logements. Son budget pour l'éducation était équivalent à 5 % du budget de toute la province.

? Largement encadrées, ces unités de travail fonctionnaient davantage comme des caisses de résonance des objectifs des plans quinquennaux visant globalement à l'augmentation des productions que comme des structures à la recherche de profit.

1.2. La volonté de transformation des entreprises s'explique autant par les faiblesses internes de l'entreprise communiste que par les nécessités liées à la politique de libéralisation des échanges.

? Le facteur humain et technique. La forte croissance de la population active et le manque de biens de consommation courante font prendre conscience au gouvernement de l'impérieuse nécessité de développer des industries à forte intensité de main d'œuvre et de remédier au retard technologique des entreprises afin de fabriquer des produits plus diversifiés et d'assurer la remontée des filières.

? Le facteur économique. Mal entretenus, les équipements des entreprises agricoles ou industrielles étaient obsolètes et fournissaient des produits de médiocre qualité de moins en moins adaptés à la demande. Le manque de souplesse dans la gestion du personnel et des investissements avait de plus en plus écarté les entreprises de toute rentabilité économique. Nombre d'entre elles produisaient à perte et toutes étaient pénalisées par un sureffectif. Par sa volonté d'ouverture, le gouvernement reconnaît les dysfonctionnements du capitalisme d'Etat. Une gestion centralisée et planifiée des entreprises, le blocage des prix et des salaires sont incompatibles avec une politique de transition vers l'économie de marché qui repose sur la liberté des prix et les initiatives privées.

1.3. La libéralisation des entreprises a été menée de façon très progressive afin de ne pas trop déstabiliser la société.

? La politique de décentralisation conduit au « décontrôle des entreprises » (M-C. Bergère) et à la création « d'institutions de marché ».

Tandis que les entreprises d'Etat gagnent leur autonomie comptable (trésorerie propre, gestion des bénéfices), le gouvernement encourage la création d'entreprises dans les campagnes en instituant la nouvelle forme de l'entreprise collective. Calqué sur le régime coopératif de la commune rurale mise en place sous Mao, les entreprises collectives dépendent des autorités locales et de ressources publiques mais fonctionnent selon des modes de gestion plus souples issus du secteur privé.

De plus, les investissements technologiques des entreprises publiques ont été fortement soutenus par l'Etat qui leur donne un accès prioritaire pour l'obtention de crédits bancaires. Enfin, la nouvelle législation de 1994 donne l'impulsion nécessaire à la consolidation du secteur privé. D'une part, en autorisant les faillites et licenciements elle donne le cadre juridique indispensable à la privatisation des entreprises étatiques. Plusieurs stratégies ont été mises en œuvre : arrêt des commandes conduisant à la faillite, ventes, fusions, division des compagnies qui jouissaient d'une situation de monopole (pétrole, télécommunication, électricité), reconversion. D'autre part, en diversifiant le régime de propriété des entreprises elle permet l'émergence de structures nouvelles fonctionnant selon les règles du marché, les entreprises « individuelle » et « privée » (définie comme une entité économique financée par des fonds privés et employant au moins 8 personnes).

? Les ZES ont fonctionné comme de véritables laboratoires du capitalisme. Par sa stratégie d'internationalisation, l'Etat a doté la Chine des structures capitalistes manquantes. La place des entreprises à capitaux étrangers dans le secteur traditionnel du textile, où l'apport technologique est faible, montre en effet leur rôle de moteur dans la croissance du secteur privé. Les régions littorales accueillent une multitude de petits entrepreneurs (taiwanais au Fujian dans le secteur de la chaussure, hongkongais dans le